



## Donnez du sens à votre taxe d'apprentissage !

Et si votre taxe d'apprentissage devenait un véritable investissement pour votre entreprise ?

Chaque année, vous contribuez au financement de la formation professionnelle. Mais vous avez aussi le pouvoir d'agir concrètement en choisissant à qui attribuer le solde de votre taxe.

En soutenant notre centre de formation, vous participez directement à la formation de vos futurs collaborateurs.

Nous formons des apprentis et des professionnels en phase avec les réalités du terrain. Des profils opérationnels, engagés et prêts à intégrer vos équipes.

Votre contribution nous permet de :

- Développer des formations innovantes
- Accompagner chaque apprenant vers l'emploi
- Investir dans des outils pédagogiques performants
- Répondre aux besoins réels des entreprises

Vous financez des compétences dont vous aurez besoin demain.

## Une démarche simple :

1. Connectez-vous à la plateforme **SOLTÉA**
2. Désignez CFCA St Jo' comme bénéficiaire en entrant notre **N° UAI 0240089S**
3. Affectez votre solde de taxe

En quelques clics, vous faites la différence.

## Et pour vos équipes ?

Nous vous accompagnons aussi en formation continue, avec des solutions de financement (CPF, OPCO, aides publiques) pour développer les compétences de vos collaborateurs.